

Pantin, le 4 mars 2022

Information riverains

Quartier Mairie-Hoche

Objet : Travaux de mises aux normes d'accessibilité pompiers rue Scandicci

Madame, Monsieur,

À compter du 30 mars 2022, **des travaux de mise en conformité d'accessibilité des pompiers seront réalisés par la Ville**, le long de la rue Scandicci, de l'avenue Jean Lolive à la route des Petits Ponts.

En effet, la chaussée doit respecter une largeur de 4 mètres et doit être libre de tout obstacle pour garantir l'accès aux véhicules de secours.

Or tout au long de la chaussée des véhicules sont stationnés malgré les interdictions.

Afin de libérer l'espace nécessaire à l'intervention des pompiers et de garantir la sécurité des riverains, des mobiliers de protections ainsi qu'une signalisation adéquate seront apposés en lieu et place des véhicules stationnés le long de l'allée.

Les travaux débuteront à compter du 30 mars 2022, pour une durée prévisionnelle de deux semaines.

Le Département Patrimoine bâti et Cadre de vie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77/40 39.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments causés par le chantier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Mathieu Monot

Premier adjoint au maire, délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique et à la Démocratie locale



Mirjam Rudin

Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville, aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts